



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

<p>Nombre de conseillers municipaux : En exercice : 29 Présents : 23 Votants : 28</p> <p>Date de la convocation : Le 10 septembre 2024</p> <p>Publication site internet : Le 6 novembre 2024</p>	<p>Président de séance : M. Franck LOMBARD</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p>Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, Mme Annabelle MOREL, Mme Stéphanie LUSSIANA (arrivée à 19h00), M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Christian PERRIER, Mme Pauline BRESSE, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET et M. Gérard ROHI.</p> <p>Etaient représentées : M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Jean-Pierre PLAISANCE ayant donné pouvoir à Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Mustapha HADDOU ayant donné pouvoir à M. Simon OUVRIER-BUFFET, Madame Catherine CLAVEL ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD et M. Nathan EXCOFFIER ayant donné pouvoir à Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET.</p> <p>Absente : Mme Caroline BRULEY</p>
---	--

Délibération n°15

Rapporteur : Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET

Objet : Rénovation des courts extérieurs de tennis – Demandes de Subventions

Les courts de tennis extérieurs, construits en 1973, présentent aujourd'hui de nombreuses zones de désagrégation, bien que des travaux de rénovation aient déjà été entrepris par le passé.

Afin de garantir la sécurité et d'améliorer le confort des usagers de la structure, il est aujourd'hui nécessaire de procéder à la réfection des courts.

La demande de subvention porte donc sur un projet estimé à 16 666.33€. Le démarrage des travaux est prévu dans le courant de l'été 2024 afin de pouvoir être achevés à la rentrée de septembre.

Afin de générer l'effet levier nécessaire à sa juste réalisation, il convient de solliciter la subvention la plus importante possible auprès du Conseil Départemental de la Savoie.

Enfin, et en raison de l'avancée rapide du projet, il convient de solliciter une autorisation de démarrage anticipée à compter de la réception de la présente demande.

La commission municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve le projet tel que présenté, pour un coût maximum estimé à 16 666.33€,**
- **Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine ou son représentant à solliciter auprès du Conseil Départemental de la Savoie, la subvention la plus élevée possible, ainsi que l'autorisation de démarrage anticipée du projet,**
- **Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20240916-20240916_DE15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/09/2024

Publication : 20/09/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

